



Questions suite a un accident

Par **cats**, le **29/08/2011** à **17:10**

Bonjour,

Ma question peut paraitre bete mais tant pis ! mon fils a eu un accident a la piscine municipale (il a ete aspire par une grille et est reste colle sous l'eau a cette grille) son copain l'a sorti de là, s'en est suivi un passage aux urgences etc., etc.

j'ai depose une plainte suite aux conseils de mon assurance debut juin

voici la question : mon fils peut il retourner à cette piscine alors que l'affaire est en cours ? habitant une region pauvres en endroit ou se baigner, ses copains (le choc passé) y retournant regulierement, mon fils a envie d'y retourner mais craint la reaction du personnel. nous sommes allés dans une autre piscine beaucoup plus loin en km, quelques jours à la mer, la baignade n'est pas un souci pour lui actuellement. peuvent ils lui refuser l'accès pour cause de plainte ou affaire en cours (une protection supplémentaire a ete apportée a cette fameuse grille depuis l'accident)

merci de votre reponse.